Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le 27/10/2026
ID : 074-217403120-20261022-D2026_65-DE

COMMUNE DE VOUGY

Vougy
Haute-Savoie

Délibération du conseil municipal du 22 octobre 2026 n°D2026_65

Publiée sur le site internet de la commune le : 27 octobre 2026
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-deux octobre à dix-neuf heures, les membres composant le conseil municipal de la commune de Vougy légalement convoqués le 14 octobre 2026, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie située 1 route de Genève à Vougy, sous la présidence de M. MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy.
Présents : 18
Quorum atteint
Absent : 1
Votants : 18
Secrétaire de séance : Mme DUCROUX Elisabeth, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

NOM Prénom	Présent	Absent	NOM Prénom	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		GENOVA Antonio	X	
LAURENSON David	X		PEPIN Nathalie	X	
CAPRI Brigitte	X		AZZOPARDI Karen	X	
DÉPOISIER Mathieu	X		DEPOISIER Fabrice		X
PASQUALIN Martine	X		LEDRU Sindy	X	
VALENTINI Christian	X		VOTTERO Cédric	X	
MENEGON Daniel	X		AKKAOUI Clémence	X	
SCANU Stéphane	X		DEBBICHE Frédérique	X	
DECROUX Elisabeth	X		JACQUARD Hervé	X	
BOUACHRAOUI Saïda	X				

OBJET : ASSOCIATION DE PÊCHE ET DE PISCICULTURE DE MARIGNIER THYEZ VOUGY « LA TRUITE » : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire :

- fait part à l'assemblée d'une demande d'aide financière de l'association de Pêche et de Pisciculture de Marignier Thyez Vougy « La Truite » pour l'entretien des arrivées d'eau et la sécurisation des têtes des bassins.
- informe que le coût de ce projet s'élève à 16 348 € et que le Département a octroyé une subvention de 8 174 €, soit 50% du coût total, reste à financer 8 174 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité, par 16 voix pour et 2 absentions

- ACCEPTE l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 915,30 € à l'association de Pêche et de Pisciculture de Marignier Thyez Vougy « La Truite » pour l'entretien des arrivées d'eau et la sécurisation des têtes des bassins, selon le mode de calcul suivant au nombre d'habitants (population DGF 2026), selon le calcul suivant :

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le 27/10/2026
ID : 074-217403120-20261022-D2026_65-DE

POPULATION DGF 2026	
VOUGY	**1 695 habitants**
MARIGNIER	6 793 habitants
THYEZ	6 529 habitants
POPULATION TOTALE	15 017 habitants
SOIT POUR VOUGY : 8 174 € (reste à financer) /15 017 (population totale) = 0,54 € par habitant x 1 695 habitants = **915,30 €**	

- AUTORISE le Maire ou son représentant à procéder au versement de ladite subvention à ladite association, dès lors que les communes de Marignier et Thyez auront statuer pour participer financièrement à ce projet, selon les mêmes conditions que Vougy, soit 0,56 € par le nombre d'habitants pour chacune d'entre elles.

La secrétaire de séance,

DUCROUX Elisabeth

Le Maire,

MAIRIE DE VOUGY 74130

MASSAROTTI Yves

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.